



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2789
14 janvier 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Le pouvoir et l'épidémie Manœuvres de division pour masquer une faillite



Kazakhstan

**Une révolte
ouvrière**

pages 2 et 8

Écoles

**Grand bazar,
petits moyens**

page 6



**Nathalie
Arthaud
en campagne**

p. 16

Leur société

- Vague Omicron : faillite gouvernementale 3
- Grossièreté présidentielle : insulter pour diviser 3
- Le bilan social de Macron : en faveur des plus riches 4
- Gauche désunie : les travailleurs n'ont rien à regretter ! 4
- Grands patrons : les cadeaux de 2022 5
- Dépakine : Sanofi reconnu responsable 5
- Selon que vous serez... 5
- Péresse et le Kärcher : démagogie de caniveau 5
- Rentrée scolaire : grand bazar et pas de moyens 6
- Cité scolaire Henri-Wallon Aubervilliers 6
- Collège Sisley L'Île-Saint-Denis 6
- « Wokisme » : Blanquer le censeur 7
- École maternelle à Orly : trop c'est trop ! 7
- Violences policières : avec ou sans règle 7
- Policiers racistes : des sanctions bien faibles 7
- Transport aérien : le profit, c'est du vol 10
- Pollution des sols : le patronat exonéré 10
- Chlordécone : recul limité de l'État 10

Élection présidentielle

- Réunions publiques de Nathalie Arthaud 16
- 2 000 euros pour tous : il faudra les arracher ! 16

Dans le monde

- Kazakhstan : Poutine au secours d'un pouvoir mafieux 8
- Mali : la Cédéao et Macron étranglent la population 9
- Égypte : un opposant libéré, combien encore dans les geôles de Sissi ? 9
- États-Unis : Guantanamo, les oubliettes de l'impérialisme 16

Dans les entreprises

- Keolis Carrières-sous-Poissy 11
- Caddie - Bas-Rhin 11
- Transilien ligne N 11
- SNCF - Rouen 11
- Toyota - Onnaing 12
- Stellantis - Douvrin 12
- CHI - Clermont Fitz-James 12
- Hôpitaux de Paris 12
- Hôpital de la Pitié-Salpêtrière Paris 13
- Hôpital de Bicêtre 13
- GHU - Paris Belleville 13
- Chantier du Grand Paris 14
- Dassault Aviation 14
- Citéo - Lille 14
- Territoriaux de Grenoble 15

Du Kazakhstan à la France, une même crise capitaliste

Au Kazakhstan, plus de 160 personnes ont été tuées, pour la plupart par la police qui a ordre de « tirer pour tuer ». Des centaines ont été blessées et 8000 manifestants ont été arrêtés. L'aéroport est fermé et Internet a été suspendu. Les troupes russes se sont déployées en soutien au régime. Les dirigeants kazakhs avaient pourtant pris quelques distances avec Moscou, mais pour réprimer une révolte, les dictateurs sont solidaires. Quant aux puissances occidentales, elles ne feront rien pour empêcher cette répression sanglante. Le régime a de nombreux amis en Occident, en particulier en France, à laquelle il vend de l'uranium et du pétrole, achète des locomotives et des hélicoptères de combat.

Derrière la révolte au Kazakhstan, où le salaire moyen est de 500 euros mensuels, et bien moins dans les classes populaires, il y a d'abord la hausse du prix du carburant, que les autorités ont récemment déplafonné, hausse qui s'ajoute à celle des prix alimentaires. Le pays est pourtant un des plus riches en hydrocarbures. Mais dans le monde capitaliste, il est fréquent que les travailleurs ne puissent même pas jouir de ce qu'ils produisent au quotidien.

En Europe aussi, les prix sont à la hausse, de 5% officiellement en France, et de bien plus pour les classes populaires. Les prix de l'énergie ont augmenté de 23% en un an, ceux du gaz de 50 à 60%, et nombreux sont ceux qui ne peuvent se chauffer correctement. Les prix de l'alimentation, notamment des produits de première nécessité comme le sucre, les pâtes, les œufs, les fruits ou les légumes, augmentent, contraignant des familles ou des étudiants à recourir à l'aide alimentaire. Et malheur à qui doit s'acheter une voiture...

La faute à la pandémie, comme le gouvernement voudrait nous le faire croire ? La faute, surtout, à ceux qui fixent les prix : les capitalistes et les marchés. Il suffit d'observer les résultats financiers pour comprendre. En 2021, alors que la population subissait la crise sanitaire, les confinements, les couvre-feux et la précarité généralisée, l'indice boursier CAC 40 a battu de nouveaux records. Ses entreprises ont engrangé des bénéfices inédits, plus de 100 milliards d'euros. Si les patrimoines des milliardaires ont enflé, c'est parce que le niveau de vie des classes populaires s'est dégradé.

Si 100000 lits d'hôpital ont été fermés en trente ans, si les établissements sont aujourd'hui exsangues et déprogramment des interventions pourtant essentielles, c'est parce que l'État a réservé l'argent public aux capitalistes.

Le gouvernement se gargarise en parlant de la reprise. Mais celle-ci ne concerne pas le monde du travail ! La crise sanitaire, qui a causé tant de souffrances dans la population, s'est greffée sur une crise économique et sociale qui s'aggrave, et dont le pire est peut-être à venir. C'est ce que nous montrent les événements du Kazakhstan.

Mais l'histoire n'est pas écrite. Les travailleurs peuvent refuser de subir cette nouvelle offensive des classes riches. Pour préserver le niveau de vie des classes populaires, il faut des augmentations massives des salaires. Dans la grande distribution, l'agroalimentaire et dans d'autres secteurs, des travailleurs ont mené des grèves sur les salaires. Ils montrent la voie à suivre. Aucun salaire ne doit être inférieur à 2000 euros net, et les salaires doivent être indexés sur les prix.

Le chômage frappe 3,5 millions de personnes, et en même temps des millions de travailleurs sont débordés, s'échinent au travail, subissent des cadences insupportables. Il faut embaucher massivement, répartir le travail entre tous sans perte de salaire, et prendre sur les profits capitalistes pour cela.

Les travailleurs ne peuvent plus accepter que les entreprises capitalistes exercent leur loi, fixent leurs prix et leurs marges. Contrôler les comptes des firmes de la pharmacie, de l'énergie, de la grande distribution et des autres secteurs, c'est une nécessité vitale pour le monde du travail. Et si ces entreprises renâclent, il faut les exproprier et les placer sous le contrôle de la collectivité. Si la loi du profit privé échoue à permettre à toutes et à tous de vivre dignement, il faut s'en débarrasser.

Cela est difficile ? Assurément. Pour chacun de ces objectifs, il faudra que le monde du travail mène des grèves massives et des combats collectifs. Face à cette offensive de classes riches insatiables, il faut préparer la riposte de tous les travailleurs. C'est pour le dire, pour défendre ces idées, que je suis candidate à l'élection présidentielle.

Nathalie Arthaud



Almaty, janvier 2022.

Vague Omicron: **faillite gouvernementale**

Arrivée en décembre au Danemark, au Royaume-Uni et en Allemagne, la vague Omicron n'a pas pris les autorités françaises au dépourvu. Le gouvernement a choisi de la laisser se répandre, en se fixant comme unique objectif d'assurer au patronat la continuité de ses activités.

Dès le 23 décembre, le Conseil scientifique annonçait une explosion brutale risquant de désorganiser des services essentiels. La campagne de rappel n'en étant qu'à ses débuts, la protection vaccinale était toute relative, d'autant que le vaccin n'est pas très efficace pour empêcher la contagion.

Le gouvernement a néanmoins fait le choix de laisser filer l'épidémie, en se préoccupant uniquement de comment maintenir l'activité des entreprises dans un contexte de hausse brutale du nombre de malades. La durée de l'isolement a diminué pendant que le nombre de cas augmentait, et la recherche des cas contacts a été réduite à sa plus simple expression. Pour camoufler

ce choix politique, Macron s'est lancé dans une surenchère grossière contre les non-vaccinés.

La population paie aujourd'hui les conséquences de cette politique du gouvernement. Omicron contribue à saturer des hôpitaux déjà exsangues, à un moment où le variant Delta est loin d'avoir disparu. Le Covid fait d'ailleurs toujours 1300 morts à l'hôpital chaque semaine.

Les parents sont livrés à eux-mêmes pour trouver après le travail une pharmacie où faire tester leurs enfants et obtenir des autotests. Il n'est plus rare de devoir attendre plusieurs heures devant les pharmacies. Et ce n'est pas le plan de renfort annoncé le dimanche 9 janvier qui y a



Devant une pharmacie pratiquant des tests.

changé quoi que ce soit, avec la proposition d'ouvrir des sites de test à côté des centres de vaccination pour « mutualiser les personnels », c'est-à-dire charger les soignants qui vaccinent de s'occuper également des tests antigéniques ! Quant aux tests PCR, c'est déjà de l'histoire ancienne tant les laboratoires et les structures qui les pratiquent sont débordés.

Pour réduire au minimum l'impact des cas contacts sur l'activité économique, c'est-à-dire sur les profits du patronat, le

gouvernement a réduit les durées d'isolement et déchargé les entreprises du traçage des cas. Confié à l'Assurance maladie, celui-ci se réduit à des envois de SMS, fournissant un prétexte de plus aux patrons pour refuser le statut de cas contact tant que le fameux message n'a pas été reçu.

Même la plateforme sur laquelle sont déclarés les résultats, déjà débordée à Noël, est en état de saturation chronique, contraignant les pharmacies à appeler directement les patients positifs et leurs travailleurs

à rester après la fermeture pour saisir les résultats sur la plateforme. Les employés s'épuisent à leur tour, tandis que certains dans les pharmacies et les laboratoires peuvent faire leur beurre en soutirant à la Sécurité sociale 25 euros pour chaque test antigénique et au client près de 6 euros par autotest vendu.

Depuis deux ans, chaque vague épidémique révèle la faillite de l'organisation capitaliste de la société, même dans les pays les plus riches de la planète.

Sacha Kami

Grossièreté présidentielle: **insulter pour diviser**

La sortie de Macron déclarant le 5 janvier avoir « très envie d'emmerder les non-vaccinés » était tout sauf spontanée. Il l'a d'ailleurs revendiquée à plusieurs reprises depuis lors.

Le samedi suivant l'interview, le 8 janvier, il y avait plus de cent mille manifestants mobilisés contre

le passe sanitaire et les injures présidentielles, soit quatre fois plus que lors de la précédente journée de

manifestation. C'était prévisible et probablement prévu par l'Élysée, le choix du vocabulaire lui-même visant à faire du bruit et même à faire réagir les opposants. Lorsque le président des riches veut faire peuple, voire sincère, il se fait grossier, peut-être sur suggestion de conseillers qui coûtent un « pognon de dingue ». Cela en dit long sur le mépris avec lequel il considère le peuple en question.

Au-delà de la volonté d'être sans cesse sur le devant de la scène et de s'autoféliciter de son action, Macron cherche systématiquement à diviser. Après ou en même temps que les oppositions travailleur-chômeur, retraité-actif, public-privé, jeune-vieux, français-immigré, c'est l'opposition entre vaccinés et non-vaccinés que le pouvoir veut creuser.

En faisant porter la responsabilité de l'épidémie, et de son nouveau développement, sur les cinq millions de non-vaccinés, il veut tenter d'échapper à ses propres responsabilités. L'État n'a rien fait, au contraire, pour mettre les services de santé en état de combattre. Il a laissé, conjointement

avec les gouvernements des autres grandes puissances, les trusts pharmaceutiques gérer la crise en fonction de leurs seuls intérêts. Avare de ses moyens, l'administration s'est bornée depuis deux ans à abreuver la population d'ordres et de contre-ordres, de menaces et de paperasses. Mais, pas plus dans les entreprises que dans les écoles et les municipalités, on n'a donné aux premiers intéressés la possibilité de s'organiser eux-mêmes et de résoudre les problèmes concrets.

Bien sûr, il est souhaitable d'élargir le plus possible la vaccination, quoique le déroulement de l'épidémie montre qu'elle ne résout pas tout. Le fait que la moitié de la population mondiale n'y a pas accès permet l'apparition incessante de variants. Elle ne remplace pas non plus les services hospitaliers insuffisants. Quant à convaincre les personnes réticentes de se faire vacciner, les pressions et les insultes dignes d'un adjudant ne remplacent pas l'encadrement médical, l'action sanitaire et la proximité avec la population. Des millions de personnes n'ont accepté le vaccin que par lassitude

et des millions d'autres en sont écartées par ignorance, ou tout simplement parce qu'elles vivent en dehors, dans la grande pauvreté, l'isolement, la marginalité. La déclaration présidentielle n'amènera pas un seul de ceux-là à aller se faire vacciner. Ce n'était d'ailleurs pas son but.

La provocation de Macron est aussi une opération politique. Accusant les non-vaccinés, il oblige ses concurrents des partis de gouvernement à se ranger derrière lui en approuvant la nouvelle mouture du passe sanitaire. Il compte que l'épidémie ira en s'atténuant et qu'il pourra, contre toute vérité, se présenter à l'élection comme celui qui a su gérer la crise. Rejetant avec mépris une partie de la population dans les ténèbres réactionnaires, étalant sa morgue d'homme bien né et bien éduqué, Macron pose facilement au défenseur de la science, de la médecine et du progrès. Il n'est que le défenseur de l'ordre social en général et des intérêts de sa coterie politique en particulier.

Paul Galois



À Paris, le 11 janvier.

Bilan social macronien : en faveur des plus riches

Jeudi 6 janvier, Macron a prononcé, en visioconférence, le discours inaugural du congrès de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Devant ce congrès, qui regroupe 870 associations ou organismes portant assistance aux personnes en situation de grave détresse sociale, le président a cherché à vanter son « bilan social »...

Pour l'occasion, les formules méprisantes ont été mises de côté. Il n'était pas question d'énoncer qu'« on met un pognon de dingue dans les minima sociaux », ou encore qu'il suffit de « traverser la rue pour trouver un emploi ». Bien sûr, Macron n'a évoqué ni la réduction des allocations logement ni celle des allocations chômage qui ont frappé les familles populaires. Le masque de l'homme tourmenté par la grande misère, l'aide à l'enfance et la réinsertion par l'emploi était de rigueur. Selon Macron, le bilan social est cependant globalement positif sous prétexte que le nombre officiel d'hommes et de femmes vivant dans la grande misère -9 millions- reste le même qu'au début de son mandat malgré la crise sanitaire.

Macron a déroulé les mesures qu'il n'a pas prises pendant cinq ans, mais qu'il prendrait si plus de temps lui était donné. Ainsi, il promet, entre autres, des

dispositifs d'accueil des enfants de mères isolées pour leur permettre de trouver un emploi à plein temps. Et enfin il promet pour février une énième consultation, une « grande conférence sociale ».

Dans la continuité de Sarkozy et Hollande, Macron a baissé les impôts des plus fortunés, alors que les associations elles-mêmes ne cessent d'alerter sur l'augmentation de la pauvreté et de la précarité. Les dividendes versés aux actionnaires ont explosé, l'euphorie du CAC

40 à la Bourse de Paris fin décembre en étant le témoignage le plus éclatant, alors que le chômage continue ses ravages.

Mais comme il lui faut trouver quand même des voix du côté des électeurs de gauche, orphelins d'un candidat en position d'être élu, il s'est fendu d'un petit discours... qui aura bien du mal à faire oublier que, tout comme ses prédécesseurs, son seul bilan social positif est en faveur des plus riches et de la classe capitaliste.

Boris Savin



Distribution d'aide alimentaire.

Pêche en eau trouble à Nice

Le 10 janvier, Emmanuel Macron a réalisé un aller-retour express dans les Alpes-Maritimes avec l'idée de faire un coup double: débordé Eric Ciotti, député LR local et soutien de Valérie Pécresse, sur le thème sécuritaire et afficher l'efficacité des services de l'État stimulés par leur chef, c'est-à-dire lui-même, pour la reconstruction de villages dévastés par la tempête Alex dans la vallée de la Roya.

À Nice, devant un parterre de policiers, il a

inauguré le chantier d'un nouvel hôtel de police qui devrait héberger 800 agents municipaux, 1200 policiers nationaux et un centre connecté aux 4000 caméras de la ville. Il en a profité pour annoncer qu'il proposera au vote de l'Assemblée une augmentation du budget de la sécurité de 15 milliards en cinq ans, évidemment après l'élection présidentielle...

Dans la vallée de la Roya, les élus l'ont amplement félicité pour son action; il aurait eu aussi un accueil

populaire, mais parfois un peu décalé, une participante au bain de foule lui ayant fait comprendre qu'elle maniait le même vocabulaire que lui dans le registre décontracté.

Ce n'est évidemment pas un hasard si Macron a choisi cette région pour mener campagne. Le vivier des électeurs de droite et d'extrême droite y est important. Plus qu'ailleurs, les thèmes réactionnaires font recette: la sécurité, l'ordre, la peur des migrants -pourchassés dans la vallée de la Roya-,

le mépris des parents et de leurs enfants prétendument responsables de la délinquance et plus généralement le mépris des travailleurs. Ni Ciotti ni Estrosi, maire de Nice passé des Républicains à La République en marche, ne se sont privés de les exploiter.

Aux côtés d'Estrosi, Macron ne pouvait manquer l'occasion d'aller marquer à la culotte ses concurrents les plus réactionnaires. Si cela pouvait payer...

Sylvie Maréchal

Gauche désunie : les travailleurs n'ont rien à regretter !

Y aura-t-il un accord pour une candidature unique de la gauche gouvernementale? La question revient depuis que Christiane Taubira a annoncé sa candidature comme une issue possible.



Ainsi, à Bondy en Seine-Saint-Denis, dimanche 9 janvier, devant une dizaine de micros et de caméras, elle a fait savoir son intention de participer à la Primaire

populaire, appelée de leurs vœux par des militants cherchant à faire émerger un candidat unique de la gauche.

Mais, pour le moment,

Taubira est la seule à avoir annoncé sa participation à une telle primaire. En se rendant le même week-end à Jarnac pour évoquer la mémoire de Mitterrand, Hidalgo a déclaré que, l'union n'étant pas possible, chacun devait concourir sous ses propres couleurs. Mélenchon et l'écologiste Jadot se sont, eux, toujours déclarés partisans de l'unité... à la condition qu'elle se fasse derrière eux. Quant à Roussel, le candidat du PC, sa seule préoccupation est de réaliser l'union de la gauche pour les élections législatives.

Entre les ambitions des uns et les préoccupations étroitement politiciennes des autres, la perspective d'une union à gauche s'éloigne. Parmi les représentants de

cette gauche qui aspire à gérer les affaires de la bourgeoisie, aucun ne semble pouvoir s'imposer faute de pouvoir se prévaloir du soutien d'une fraction suffisamment importante de l'électorat. Mais cette désaffection qu'ils déplorent de la part des électeurs de gauche, en particulier ceux des milieux populaires, ils en sont totalement responsables! À chaque fois qu'ils se sont retrouvés au pouvoir, ensemble ou séparément, avec Mitterrand, Jospin ou Hollande, ces partis de gauche ont trahi les promesses faites aux travailleurs. « Il y a cinq ans, les socialistes gouvernaient ce pays et ça s'est fini avec la déchéance de la nationalité, avec les lois Travail, l'inaction climatique »,

a rappelé Jadot, oubliant de mentionner la participation de son propre parti au gouvernement sous Hollande.

Quand elle était unie, la gauche a démoralisé les travailleurs, les désarmant face aux attaques, ouvrant ainsi un boulevard à la droite et à l'extrême droite. « Reconstruire la gauche » ne peut en aucun cas représenter une perspective car elle conduirait à répéter les mêmes trahisons, source de découragement et de désillusions. Le seul espoir de changement véritable réside dans la capacité des travailleurs à s'organiser et à lutter pour leurs intérêts, en ne comptant que sur leurs forces, sans rien attendre des marchands d'illusions électorales.

Jean Sanday

Grands patrons : les cadeaux de 2022

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a saisi l'occasion de ses vœux à la presse pour présenter la galette cuisinée pour le grand patronat. Au-delà des aides de l'État, 155 milliards d'euros, le ministre a assuré que « la reconquête industrielle est [son] obsession économique et politique ».

Le ministre envisage donc de nouvelles baisses de cotisations patronales, cette fois au-delà du seuil actuel de 2,5 smic. La vie est bien faite, c'est précisément ce que réclame l'organisation patronale de la métallurgie, l'UIMM, poussant l'exigence jusqu'à 3 ou 4,5 smic.

La hotte de Bruno Le Maire étant une vraie corne d'abondance, il y aura aussi la poursuite de la baisse des

impôts dits de production, dont la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la CFE (cotisation foncière des entreprises) qui a déjà permis aux industriels d'économiser 10 milliards d'euros en 2021, et ce au détriment du budget des régions. Cerise sur la galette des plus grandes entreprises, la baisse de la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés),

assise sur le chiffre d'affaires, pourrait être au total de 30 milliards, sous prétexte d'alignement sur la moyenne européenne. Le Maire peut encore mieux faire, puisque l'UIMM réclame jusqu'à 35 milliards de baisse.

Pour mémoire, le crédit impôt recherche (CIR) est toujours en vigueur et devrait en 2022 rapporter aux capitalistes 7 milliards d'euros. Un petit nouveau, le crédit d'impôt en faveur de la recherche partenariale, viendra cette année rembourser aux patrons 40% des sommes facturées par des organismes de recherche, avec, à peine lancé



par la loi de finances 2022, un plafond déjà triplé.

Et puisque Macron a fini par baisser le taux de l'impôt sur les sociétés à 25% à partir du 1^{er} janvier 2022, faisant perdre par-là à la population 11 milliards d'argent public sur la durée de son quinquennat, la belle

humeur des capitalistes est largement motivée. Il y a sans doute aussi matière, pour l'annonceur de bonnes nouvelles Bruno Le Maire, à espérer leur soutien pour une place avantageuse dans le futur gouvernement Macron II...

Viviane Lafont

Dépakine : Sanofi reconnu responsable

Le tribunal de Paris a reconnu que le groupe pharmaceutique Sanofi a « commis une faute » et « produit et commercialisé un produit défectueux ».



Familles de victimes regroupées dans l'association Apesac.

Les femmes enceintes n'ont pas été suffisamment informées des risques de malformations et de retards de développement de leurs enfants, occasionnés par la Dépakine.

Ce jugement permet une action de groupe des victimes de ce médicament.

Commercialisée depuis 1967, la Dépakine est un médicament efficace pour le traitement de nombreuses formes d'épilepsie. Mais il s'est rapidement avéré

dangereux pour les enfants dont la mère était sous traitement pendant sa grossesse. Selon les autorités sanitaires, il serait responsable de plusieurs milliers de malformations et de 16000 à 30000 cas de retards du développement rien qu'en France.

Pendant des années, Sanofi, qui disposait d'informations sur les effets nocifs du médicament pour les enfants à naître, n'en a pas tenu compte. Des dizaines de milliers de femmes ont

pris ce traitement pendant leur grossesse sans avoir été informées de risques pourtant connus. Le groupe n'a fait évoluer les notices, les indications sur les boîtes, et autres informations aux médecins que sous la pression des associations de victimes, et avec des années de retard.

Malgré les limites du jugement, qui ne reconnaît le défaut d'information et de vigilance de la part de Sanofi qu'à partir de 2001 pour ce qui concerne les retards de développement, et même si Sanofi a fait appel, c'est bien sa responsabilité qui est pointée. Le laboratoire a préféré ne pas faire de bruit autour des informations dont il disposait pour continuer à vendre le maximum de boîtes de Dépakine et ne pas ternir son image, faisant ainsi d'un traitement utile, un danger pour des dizaines de milliers de familles.

Lucas Pizet

Pécresse et le Kärcher : démagogie de caniveau

En campagne en Provence, Pécresse a déclaré vouloir ressortir « le Kärcher de la cave » reprenant l'expression utilisée par Sarkozy en 2005 à La Courneuve.

En concurrence avec Le Pen et Zemmour pour capter les voix de l'électorat réactionnaire, elle y est allée de son couplet démagogique

et sécuritaire reprenant de vieilles marottes sarkozystes. Du lien entre délinquance et immigration à « l'impunité zéro » en passant par les peines plancher, tout y passe, y compris la promesse de « nettoyer les quartiers ».

Comme tous ses congénères, Pécresse sort des insanités sur des quartiers où

elle ne met jamais les pieds excepté, parfois, en période électorale. Quant à rendre plus supportable la vie dans les banlieues, cela nécessiterait d'aller prendre sur les profits de la bourgeoisie pour augmenter les salaires et créer des emplois. Cela, elle ne l'envisage pas.

David Mencas

Selon que vous serez...

Le 5 janvier, le jour où la justice affirmait clairement la responsabilité de Sanofi dans la survenue de malformations liées à la Dépakine, la direction du Centre de production de Sanofi de Vitry-sur-Seine annonçait le licenciement de deux ouvriers pour manquement aux « bonnes pratiques de fabrication. »

L'un d'eux était en contrat à durée déterminée. L'autre travaillait à l'usine de Vitry depuis plus de trente-trois ans. En raison de son état de santé dépressif, il avait réclamé à ne plus travailler en 5x8 et informé que le travail qu'on lui demandait était au-dessus de ses possibilités. À ses collègues venus dénoncer auprès de la direction les conséquences et les risques tant matériels que moraux de ce licenciement, celle-ci a proposé de lui transmettre un numéro Vert d'aide aux déprimés, tout en s'attribuant une attitude bienveillante puisqu'elle avait motivé le licenciement par une faute simple!

Le jour même où la justice dénonçait la responsabilité de Sanofi dans l'affaire de la Dépakine, le laboratoire faisait appel. Ses armées d'avocats et d'experts sont déjà au travail pour faire reculer la condamnation voire amnistier le groupe de toute responsabilité

vis-à-vis des milliers de femmes qui ont continué à prendre ce médicament alors qu'on savait les graves risques encourus.

Les deux travailleurs licenciés, eux, n'ont droit ni à une armée d'avocats et d'experts ni à un juge d'instruction ni même simplement à une cour d'appel. De fait, ils sont les victimes de la politique de la direction qui fait que toutes les équipes de l'usine sont en sous-effectif, qu'elles n'ont ni les moyens humains ni les moyens matériels pour respecter les règles et autres « bonnes pratiques de fabrication », des règles que la maîtrise elle-même contourne bien souvent parce qu'il faut que « le produit sorte. »

Pour casser le jugement de la direction, pour faire appel de ces licenciements, il faudra compter sur la mobilisation, les débrayages, la grève des travailleurs de Sanofi pour imposer la réintégration.

Correspondant LO.

Rentrée scolaire : grand bazar et pas de moyens

Les syndicats enseignants et lycéens ainsi que les associations de parents d'élèves appelaient à la grève le 13 janvier, pour dénoncer la situation intenable dans les établissements scolaires lors de la rentrée.



Parents désorientés, obligés de venir chercher leurs enfants parfois en pleine journée et d'attendre des heures devant les pharmacies elles-mêmes débordées; 75 000 enfants et 3 000 adultes en isolement; directeurs d'école tenus de vérifier des dizaines d'attestations prouvant que l'enfant peut revenir en classe; enseignants qui doivent faire cours devant des classes clairsemées, et répondre aux interrogations des familles et des élèves; personnel de ménage obligé de faire le travail des collègues malades; infirmières scolaires qui ne peuvent plus s'occuper que du Covid... Le ministre se vante de laisser les classes ouvertes –encore que 10 800 ont dû tout de même fermer, soit trois fois plus qu'avant les vacances– mais il a surtout semé une immense pagaille au sein

des établissements scolaires et désorganisé la vie de tous, personnel et familles. Et sa préoccupation n'est absolument pas de permettre aux milliers de jeunes, de l'école primaire au collège et au lycée, d'étudier dans de bonnes conditions.

Depuis deux ans, aucun poste supplémentaire n'a été créé, aucun poste d'enseignant et de remplaçant. À Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, les parents d'élèves qui appellent à manifester le 13 janvier, dénonçaient le fait que 70 enseignants ne sont pas remplacés depuis la rentrée dans une circonscription qui compte 27 écoles. Il manque des milliers d'enseignants, mais aussi de surveillants, d'infirmières scolaires. Il manque des locaux pour doubler les classes et permettre aux jeunes d'étudier des conditions sanitaires

correctes, parce qu'à 35, même avec un capteur de CO2, la situation n'est pas tenable.

À part simplifier le protocole sanitaire jusqu'à le supprimer presque totalement, et rappeler les retraités de l'Éducation nationale en leur proposant 27 euros brut de l'heure, Blanquer ne met rien de concret en place. Il reste droit dans ses bottes et ne répond que par le mépris: tout sera maintenu en place, y compris les examens et partiels qui arrivent dans quelques semaines pour certains, et tant pis pour ceux qui ne pourront pas y assister ou ceux qui n'auront pas pu suivre les cours. Cette attitude ne méritait qu'une seule réponse: être le plus nombreux possible dans la rue le 13 janvier, et après.

Camille Paglieri

Cité scolaire Henri Wallon – Aubervilliers: face à une tentative d'intimidation

Vendredi 07 janvier, 40 enseignants de la cité scolaire Henri Wallon d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis étaient en grève en soutien à un de leurs collègues, militant syndical actif et reconnu. Celui-ci était convoqué par la direction de l'établissement en vue de l'informer d'un courrier adressé au rectorat pouvant mener à une procédure disciplinaire.

Une trentaine de collègues, grévistes ou non, étaient spécialement présents dans l'établissement à 18 heures, au moment de la convocation, pour manifester leur soutien à ce militant. Il lui est reproché d'être entré, fin décembre dans le bureau de la cheffe d'établissement sans autorisation pour demander des explications concernant l'annulation d'une sortie au théâtre organisée pour les élèves le soir-même. Le prétexte de cette annulation était l'absence d'une autorisation administrative que la direction pouvait tout à fait délivrer le jour-même.

Une quinzaine de collègues s'étaient déjà mis en grève en décembre pour dénoncer l'annulation de cette sortie. Cette décision était une privation pour les élèves et un non-respect du

travail de ceux qui s'étaient investis dans le projet. Le lendemain tombait la convocation par la direction. Ces procédures à l'encontre du militant syndical le plus actif de l'établissement apparaissent comme une tentative d'intimider toute personne s'opposant à la direction. Dans d'autres établissements, des tentatives similaires ont lieu à l'initiative de chefs d'établissement encouragés par les déclarations d'un ministre de l'Éducation aux poses d'adjudant. Ce gouvernement veut continuer à s'attaquer aux conditions de travail des fonctionnaires et à l'éducation publique et dissuader ceux qui veulent le contester. Alors, les réactions de solidarité sont saluaires pour se préparer à riposter collectivement.

Correspondant LO

Collège Sisley – L'Île-Saint-Denis: Covid + Travaux = Droit de retrait!

La première semaine de l'année a été marquée par le droit de retrait d'une large majorité des enseignants du collège Sisley de L'Île-Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis.

Comme dans les autres établissements scolaires, les enseignants du collège Sisley ont été très choqués par les annonces de Blanquer.

Le ministre les envoie froidement au casse-pipe, ainsi que les élèves et leurs familles, avec un protocole sanitaire dérisoire et très partiellement respecté, faute de moyens humains et matériels. Depuis le début de l'épidémie, au moins trois parents sont décédés du Covid, et les enseignants ne veulent pas alourdir ce sinistre bilan. Mais pour le gouvernement, il faut «quoi qu'il en coûte» que les garderies du Medef restent ouvertes!

En plus de l'épidémie, cette rentrée de janvier s'est faite dans un collège provisoire en préfabriqué. Malgré l'annonce officielle de la fin des travaux, des ouvriers continuaient à travailler pendant les heures de cours, en particulier pour installer le portail du collège, ce qui n'est pas un détail. Le principal a vanté le mérite des entreprises du chantier, qui ont travaillé jusqu'à 22 heures, jour de

l'An compris, un ouvrier ayant même perdu deux doigts dans un accident.

Les enseignants ont condamné cette exploitation, convaincus qu'il aurait été préférable que les entreprises embauchent et anticipent pour que les travaux soient réellement terminés début janvier. Pour dénoncer cette situation s'ajoutant au danger sanitaire et, même à l'absence de photocopieuse, la plupart des enseignants ont décidé d'exercer leur

droit de retrait. La hiérarchie s'est alors révélée beaucoup plus rapide pour le refuser que pour faire achever les travaux du collège.

Refusant de travailler dans un chantier, les enseignants ont poursuivi la mobilisation, nécessaire pour contribuer à freiner la propagation du virus dans le collège et aussi pour permettre l'accélération des travaux. Ils refusent l'inacceptable venant d'un gouvernement qui se moque du travail et même de la vie du personnel, comme de la population. Et dans l'éducation, cette colère est visiblement contagieuse.

Correspondant LO



« Wokisme » : Blanquer le censeur

Alors que le personnel de l'Éducation nationale doit faire face à la nouvelle vague de Covid, aggravée par le sous-effectif et les protocoles incohérents, le ministre Jean-Michel Blanquer a choisi d'engager la lutte contre... « le wokisme ».

**Wokisme, islamo-gauchisme :
donnez-moi un kärcher !**



Ce terme n'a rien à voir avec la cuisine asiatique mais avec un mot anglais qui signifie « être éveillé », c'est-à-dire conscient qu'un certain nombre d'oppressions règnent dans la société. Il désigne des courants

qui dénoncent l'oppression subie par les femmes ou par les minorités raciales, le poids de l'héritage colonial ou encore les préjugés associés au genre, qu'ils dissocient du sexe. Tous ces courants contestent à leur

façon l'ordre établi ou l'un de ses aspects et c'est pour-quoi les plus réactionnaires tiennent à les pourfendre.

Selon Blanquer et la brochette d'intellectuels et de journalistes réunis en colloque les 7 et 8 janvier, le « wokisme » serait donc en train de gangrener les universités. Tout comme lors de leur campagne contre « l'islamo-gauchisme » ils voudraient discréditer, voire faire passer pour des terroristes intellectuels, ceux qui critiquent la société actuelle. Blanquer et ses alliés renversent ainsi les valeurs : eux, qui gouvernent en renforçant les privilèges et les inégalités, en augmentant la sélection à l'entrée des études supérieures et la précarité dans toute la société, se prétendent les défenseurs des valeurs « universalistes » et « républicaines ».

Passant aux actes, Laurent Wauquiez, président de la région AURA vient de supprimer une subvention de 100 000 euros à l'Institut d'études politiques de Grenoble car selon lui « les militants de théories "woke" (...) ont aujourd'hui confisqué le débat au sein de cet établissement sans que la direction ne prenne la mesure de cette dérive ». Et voilà comment des démocrates universalistes autoproclamés restaurent la censure!

Xavier Lachau

École maternelle – Orly : trop, c'est trop!

Comme dans bien d'autres, cette école maternelle d'Orly, dans le Val-de-Marne, connaît la valse des protocoles sanitaires, qui changent parfois plusieurs fois par semaine.

Ainsi le nouveau protocole annoncé dans la presse la veille de la rentrée de janvier avec, pour les cas contacts, des tests à J0, J+2 et J+4, a été en partie modifié dès le vendredi.

C'est la galère pour les parents, pour les laboratoires et les pharmacies qui doivent tester des classes entières et la galère pour le personnel qui doit prévenir les parents, expliquer et vérifier les résultats des tests. Mais c'est la galère aussi pour les animateurs du centre de loisirs,

qui eux ont fait grève en décembre, pour les ATSEM qui demandent d'ailleurs la revalorisation de leur statut depuis des mois et pour les AESH (accompagnants d'enfants en situation de handicap) qui sont mobilisés depuis novembre.

À cela s'ajoutent les enseignants absent pour cause de Covid ou non, qui ne sont pas remplacés. Les classes sont alors fermées et les parents doivent trouver des solutions pour garder leur enfant parfois pendant

plusieurs semaines. Dans cette école maternelle, deux classes sont fermées car les enseignantes sont malades, quatre classes sont concernées par des cas de Covid chez les enfants, et le personnel municipal absent n'est pas toujours remplacé. Et il faut continuer à fonctionner sans médecin ni psychologue scolaire, et avec deux postes d'AESH non pourvus depuis septembre!

Trop c'est trop, les discussions se sont multipliées, on a appris que de nombreuses écoles de la ville seraient mobilisées le jeudi 13 janvier, et celle-ci sera fermée pour cause de grève!

Correspondant LO

Violences policières : avec ou sans règle

Après le mouvement des gilets jaunes, le ministère de l'Intérieur avait publié une série de dispositions censées régler l'action des forces de répression au cours des manifestations.

Cela avait provoqué les protestations de nombreuses associations, de la Ligue des droits de l'homme et du syndicat de la magistrature.

Présentées par le gouvernement comme « plus ferme avec les auteurs de violence » et en même temps « plus protectrices pour les manifestants », plusieurs des dispositions de ce Schéma national de maintien de l'ordre avaient été ensuite annulées par le Conseil d'État en juin 2021.

Peu avant les fêtes, le ministère de l'Intérieur a présenté sa nouvelle copie. Celle-ci réaffirme le droit à tout l'arsenal ayant gravement blessé des manifestants au cours des dernières années. Contrairement à la version précédente, elle reconnaît aux journalistes le droit de rester sur place après les

ordres de dispersion de la police... mais seulement pour les journalistes « reconnus par le ministère de l'Intérieur ».

Enfin, le nouveau schéma était censé limiter la pratique des « nasses », durant lesquelles les forces de police encerclent les manifestants – et parfois les passants – les retenant autant de temps qu'elles le souhaitent. En fin de compte, ce nouveau texte facilite ce recours puisque les nasses peuvent officiellement être utilisées pour « prévenir » des violences contre des personnes ou des biens.

De toute façon, ces prétendues règles ne changent rien au fait que dans bien des cas les policiers agissent à leur guise, se sachant couverts par leur hiérarchie et les autorités. Elles envoient néanmoins un message : celui d'un État qui se prépare ouvertement à défendre l'ordre social avec des méthodes de plus en plus dures et violentes.

Sacha Kami

Des sanctions bien faibles

Jeudi 6 janvier, le tribunal de Bobigny a reconnu coupables de violences et d'injures à caractère raciste les six policiers qui s'en étaient pris à Samir Elgendy, jeune ouvrier égyptien soupçonné de vol, lors de son interpellation à L'Île-Saint-Denis durant la nuit du 26 avril 2020.

Sur la vidéo, filmée par un riverain, on voit plusieurs policiers plaisanter bruyamment sur le fait que le jeune arrêté s'était jeté dans la Seine pour leur échapper. L'un d'eux dit : « Il sait pas nager, un Bicot comme ça, ça nage pas. » Un autre s'esclaffe et ajoute : « Ça coule, tu aurais dû lui accrocher un boulet au pied! » Plus tard, on entend l'ouvrier crier, de peur ou de douleur, déclenchant à nouveau l'hilarité des policiers. Au procès, il a expliqué avoir été frappé au sortir de l'eau, puis dans le fourgon et durant tout le trajet vers le commissariat.

La vidéo ayant été aussitôt publiée sur les

réseaux sociaux, et une plainte déposée par quatre associations de lutte contre le racisme, le ministre de l'Intérieur Castaner n'avait pu que confier une enquête à l'IGPN, aboutissant à la suspension trois jours du policier ayant parlé de « Bicot ». Le tribunal de Bobigny vient de condamner ce dernier à six mois de prison avec sursis, quatre de ses collègues à six mois ferme et interdiction d'exercer pendant douze mois, et une policière à douze mois de prison avec sursis, pour « non-empêchement des violences ».

Ces sanctions, bien faibles au regard de la violence de la scène, sont pourtant très exceptionnelles. Le procès n'a vu le jour que parce que ces policiers ont été filmés. Mais en l'absence de telles vidéos, les policiers savent que les condamnations sont rarissimes et, le plus souvent, c'est la loi du silence et de l'impunité.

Julie Lemée

Kazakhstan : **Poutine** au secours d'un **pouvoir mafieux** et **des trusts du pétrole**

C'est à un soulèvement à l'échelle du pays que viennent de se trouver confrontés les dirigeants du Kazakhstan. Cette ancienne république soviétique d'Asie centrale, vaste comme cinq fois la France, compte 19 millions d'habitants et détient, entre autres, une bonne part des réserves mondiales connues d'uranium, de gaz, de pétrole et de charbon.

La propagande du président kazakh Kasym-Jomart Tokaev a inventé la fable d'une attaque menée par des « milliers de terroristes et de bandits » qu'orchestrerait un « centre depuis l'étranger ». Ce que lui-même a contredit à sa façon quand, au troisième jour d'une contestation qui s'étendait, il a dû reconnaître son caractère populaire et ouvrier. Décrétant l'état d'exception, Tokaev a en effet interdit les grèves, qui se multipliaient, et annulé pour six mois d'énormes hausses de prix, dont celles des carburants survenue le 1er janvier.

Tokaev en a rejeté la responsabilité sur le gouvernement, qu'il a renvoyé. Et il a saisi l'occasion de se débarrasser de son mentor, Noursoultan Nazarbaïev qui, après avoir dirigé le pays depuis l'époque de l'URSS, l'avait nommé président en 2019, tout en gardant la haute main sur le pouvoir en tant que président à vie du Conseil de sécurité.

Cet autocrate mégalomane avait aussi débaptisé la capitale, Astana, qui s'appelle désormais Noursoultan, du

prénom de celui qui s'est autoproclamé Chef de la nation. La population, elle, vomissait Nazarbaïev en qui elle voyait le parrain du régime, au sens mafieux du terme, et l'incarnation d'une bureaucratie enrichie à milliards dans la corruption. Promu fusible, il a donc sauté, et certains de ses proches ont perdu des postes clés au sommet du pouvoir au profit du clan de Tokaev. Mais rien de fondamental n'a changé pour la population.

La colère ouvrière s'étend

Partie de l'ouest, la colère a continué à s'étendre à d'autres régions. Des rives de la mer Caspienne, où les sites d'exploitation des hydrocarbures concentrent des dizaines de milliers d'ouvriers, elle a gagné le nord et surtout le sud, où se trouve Almaty, ancienne Alma-Ata, la capitale économique. Là, des affrontements ont opposé l'armée et la police d'une part, des manifestants de l'autre, dont certains ont pillé des armureries et ont réussi à incendier l'ex-résidence



Nazarbaïev, à côté du Russe Eltsine et de l'Ukrainien Koutchma lorsqu'ils se partagèrent les dépouilles de l'URSS, fin décembre 1991.

présidentielle.

Dans plusieurs villes, des manifestants ont parfois obtenu la neutralité bienveillante de policiers et de soldats, qui les ont laissés s'emparer de bâtiments officiels. La situation lui échappant de plus en plus, Tokaev a alors ordonné de tirer pour tuer et appelé à la rescousse son voisin du nord, le président russe.

La veille de l'envoi de parachutistes russes au Kazakhstan, le gouvernement russe affirmait que personne ne devait s'immiscer dans une affaire intérieure à ce pays. Mais en même temps, pour préparer l'opinion russe à une intervention militaire, le Kremlin inondait les médias de fausses informations censées prouver l'implication de terroristes islamistes, de pillards, de bandits venus d'autres pays, de violeurs et de nationalistes antiruses dans un Kazakhstan dont un cinquième de la population

est russe. Quand Tokaev a dénoncé une « opération de déstabilisation menée de l'étranger par un centre organisé », Poutine avait enfin son prétexte pour envoyer troupes et tanks au Kazakhstan.

Le président russe avait les mains d'autant plus libres que les États occidentaux n'ont même pas fait semblant de soutenir ce peuple dressé contre un régime tyrannique. Alors même que le pouvoir kazakh annonçait 160 morts et 6000 arrestations, et il ne s'agit que de chiffres officiels et provisoires, l'Union européenne a osé en appeler à « la reprise du dialogue » ! Quant aux États-Unis, si prompts à dénoncer depuis des mois les visées guerrières réelles ou supposées du Kremlin en Ukraine, là, ils prônent « la retenue dans la restauration de l'ordre ».

Poutine au service de l'ordre impérialiste

Les puissances impérialistes ont préféré que la soldatesque de Poutine se charge de mettre au pas une population dont l'irruption sur la scène politique gênait les affaires des géants américains, britanniques et français du gaz, du pétrole, de la métallurgie, de l'atome. British Gaz, Chevron, Exxon Mobil, TotalEnergies, Arcelor, Oreno (ex-Areva) et des sociétés chinoises de premier plan considèrent le Kazakhstan comme un Eldorado. Ils attendent du pouvoir local ou russe qu'il fasse tout pour que cela continue. Et la perspective que le pétrole, le gaz ou l'uranium du Kazakhstan se teinte du sang de manifestants ouvriers n'a rien pour les gêner, tant que continue à couler le flot de leurs profits.

Depuis trente ans que

l'URSS a disparu, les clans dirigeants de la bureaucratie kazakh ont entrepris de monnayer les ressources minérales du pays en les livrant aux appétits des grands groupes mondiaux. Ils défendent cette rente parasitaire et les intérêts des géants du capitalisme avec, au besoin, l'aide intéressée du maître du Kremlin. Poutine, qui y trouve matière à affirmer son pays en tant que puissance internationale, renoue là avec le rôle de la Grande Russie que sa propagande ne cesse d'encenser. C'est aussi celle de Staline qui, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, préserva l'ordre mondial en Europe centrale et orientale en y écrasant toute possibilité de révolution ouvrière. Cette politique fut plus encore celle des tsars et de leurs cosaques qui, tout au long du 19^e siècle, servirent de gendarmes contre les peuples d'Europe.

Mais même portée par les vœux de la bourgeoisie mondiale, rien ne dit que l'intervention russe suffira à briser toute contestation. Il y a juste dix ans, le régime kazakh avait déjà procédé à un bain de sang contre des grévistes du gaz et du pétrole, puis fait tomber de lourdes condamnations contre des ouvriers et des syndicalistes qui le défiaient. Cela se passait à Janaozen, cette même ville qui a lancé la lutte contre les hausses de prix et contre le régime en ce début d'année. Ces derniers mois, les travailleurs des hydrocarbures et des transports y ont aussi, malgré la loi, mené des grèves et gagné des augmentations de salaires et des améliorations de leurs conditions de travail.

Pierre Laffitte



Une statue de Nazarbaïev jetée à bas par les manifestants à Almaty.

Mali: la Cedeao et Macron étranglent la population

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui compte 15 pays, dont la plupart des anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Nigeria et le Ghana, a pris dimanche 9 janvier des sanctions économiques sans précédent contre le Mali.

Censées être dirigées contre la junte militaire qui dirige le pays, ces sanctions vont surtout frapper la population. Les frontières terrestres et aériennes des pays de la Cedeao avec le Mali seront fermées. La conséquence immédiate en sera l'augmentation des prix, amplifiant la hausse actuelle qui sévit dans toute l'Afrique suite à la crise des matières premières et à l'épidémie de coronavirus. La Cedeao a beau affirmer que les produits alimentaires seront exclus de cette mesure, cela n'empêchera pas les commerçants de constituer des stocks, la spéculation de faire rage à tous les niveaux et en fin de compte la facture d'augmenter pour les consommateurs. Les denrées

alimentaires ne sont pas les seules concernées.

Bien d'autres produits indispensables arrivent de l'extérieur du continent en transitant par le port ivoirien d'Abidjan, et en Afrique même, la moitié du commerce extérieur du Mali se fait avec des pays de la région. Les transactions financières sont également interrompues, ce qui concerne l'argent que les Maliens travaillant dans les pays voisins envoient à leurs familles. Les avoirs du Mali auprès de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest seront gelés. Sans forcément gêner les généraux, cela leur donnera une bonne raison de ne pas payer les fonctionnaires. Il y a aussi de nombreuses conséquences



SERGE DANIEL RFI

Réunion des chefs d'État de la Cedeao.

collatérales: lundi 10 janvier, Air France a suspendu l'ensemble de ses vols vers la capitale malienne Bamako.

En prenant ces sanctions, la Cedeao se plie aux volontés de la France et relaie ses pressions sur les dirigeants maliens. En perpétrant leur coup d'État de mai 2021, les militaires maliens ont pris leurs distances avec la France. Alors que Macron leur avait impérativement demandé de quitter le pouvoir à l'occasion d'élections présidentielles prévues en février 2022, leur chef, Assimi Goïta, les a repoussés

à 2026, et a proclamé que la junte n'entendait pas s'effacer d'ici là.

Macron a aussi pu expérimenter l'exactitude du vieux proverbe « Qui va à la chasse perd sa place » lorsqu'il a vu les militaires russes du groupe Wagner débarquer au Mali pour suppléer au départ de la plus grande partie du contingent français de Barkhane. C'est ce refus de se soumettre à ses diktats qui gêne Macron, bien plus que la présence de képis à la tête d'un État, qu'il tolère parfaitement au Tchad voisin.

Se comportant en supplétifs de Macron et de l'impérialisme français, les dirigeants de la Cedeao vont encore aggraver la situation dramatique de la population malienne, écrasée par les pénuries alimentaires, menacée en permanence par les groupes djihadistes, les conflits interethniques et les bandes armées du pouvoir auxquelles il faut ajouter maintenant les mercenaires russes. Mais ils n'en ont cure, méprisant tout autant les Maliens que les habitants de leur propre pays.

Daniel Mescla

Égypte: un opposant libéré, combien encore dans les geôles de Sissi ?

Le 8 janvier, le militant égypto-palestinien Ramy Shaath est arrivé à Paris. Les autorités égyptiennes ont fini par le libérer après deux ans et demi de prison.

Ramy Shaath, opposant au régime, avait pris part aux révoltes de janvier 2011 contre Moubarak et militait pour les droits du peuple palestinien. Il avait été arrêté sous prétexte d'avoir voulu « fomenter des troubles contre l'État » et « d'assistance à un groupe terroriste ». Son épouse française, qui avait été expulsée d'Égypte au même moment, a combattu pour la libération de Ramy, rencontrant notamment Macron pour lui demander son intervention auprès de son homologue, le dictateur égyptien Sissi.

Ramy Shaath a été soutenu par les milliers de signataires d'une pétition, par des organisations des droits de l'homme, et même par des représentants de l'Autorité palestinienne, intervenus directement pour le faire libérer. Il a connu l'angoisse, les mauvais traitements et les

geôles infâmes que la dictature de l'ex-maréchal inflige à tous ceux qui osent le contester.

Pour un détenu heureusement libéré, même s'il a été obligé de renoncer à la nationalité égyptienne, combien

de milliers croupissent encore en prison, sans jugement, sinon un passage éclair devant un tribunal militaire? Ce fut le cas, le 20 décembre dernier, du militant opposant Alaa Abd el-Fattah, régulièrement jeté en prison depuis sa participation, avec des milliers d'autres jeunes, au mouvement de janvier 2011. Emprisonné par Morsi, le

résident islamiste membre des Frères musulmans, puis par Sissi, il avait à nouveau été arrêté en septembre 2019 en vertu d'un décret sur la diffusion de fausses nouvelles et condamné, cette fois, à cinq ans de prison. En même temps que lui, l'avocat Mohamed al-Baqer et le blogueur Mohamed Ibrahim ont connu le même sort. Pour ne citer que quelques personnalités connues, l'ONG Human rights watch rappelle l'arrestation d'anciens parlementaires ou candidats qui avaient osé se présenter à des élections face à Sissi et qui, depuis, croupissent en prison, âgés et malades. Des milliers d'autres, opposants, travailleurs revendiquant contre une injustice de leur patron, blogueurs, ou simplement jeunes révoltés connaissent le même sort après une arrestation, une « disparition forcée » laissant leur famille dans l'angoisse, quand ils ne subissent pas les coups ou la torture.

Le président égyptien tente de maintenir grâce à sa dictature le pouvoir de la bourgeoisie égyptienne et des riches membres de l'état-major, dans un pays qui subit lourdement la crise mondiale. Il poursuit aussi ses attaques contre les pauvres, en limitant encore la distribution des cartes de ravitaillement nécessaires aux familles pour se procurer les produits de première nécessité. Parallèlement, les travailleurs sont souvent contraints de se battre simplement pour obtenir leur dû, comme les employés de la radio-télévision qui se sont récemment rassemblés au Caire contre les heures non payées.

Mais qu'importe la situation de 100 millions de travailleurs et pauvres d'Égypte aux yeux des dirigeants occidentaux, si leur président est un des premiers clients des marchands d'armes de la France?

Viviane Lafont

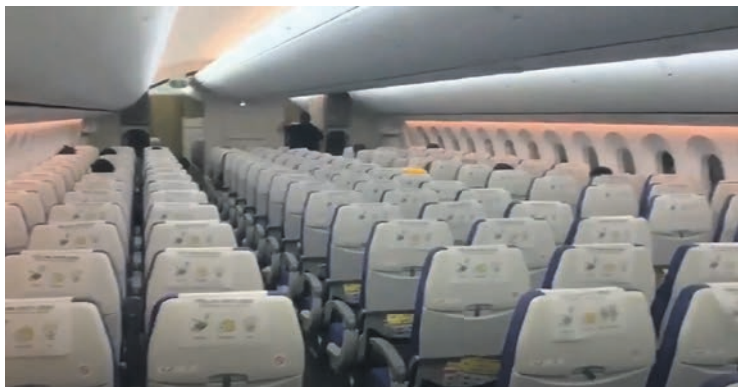


Au Caire, le 4 janvier, troisième jour de rassemblement des travailleurs de la radio-télévision.

Transport aérien: le profit c'est du vol

Chaque jour depuis la fin décembre, on apprend que des milliers de vols sont supprimés dans le monde, et que ce serait un des très nombreux effets de la cinquième vague du Covid.

20 MINUTES



Faire voler ses avions à vide pour conserver un précieux créneau d'atterrissage...

D'une part, des voyageurs atteints ou craignant d'être contaminés à bord ou dans le pays d'arrivée annulent leur déplacement au dernier moment ; d'autre part, des

pilotes, des hôtes et des stewards manquent à l'appel, le virus les frappant d'autant plus fort qu'il circule pendant des heures dans un espace confiné - celui de la cabine d'un

avion. En effet, les compagnies aériennes comme les sociétés propriétaires des aéroports ne sont pas forcément les plus en pointe sur les mesures de contrôle aux départs et aux arrivées, mesures qui, bien sûr, freinent la bonne marche des affaires.

Mais, en même temps que l'on assiste donc à une forte contraction des flux d'utilisateurs des transports aériens, on constate aussi que des avions volent... à vide.

Il y a là un énorme gaspillage d'énergie, et une folie sur le plan de la sécurité, la multiplication des vols entraînant mécaniquement celle des risques d'accidents, voire d'accidents, sans parler de la pollution sonore et gazeuse.

Ce n'est pourtant pas une aberration du point de vue

de la course au profit, donc de la concurrence entre les compagnies. En effet, les plus grandes d'entre elles se sont partagé, au terme de bras de fer financiers répétés, ce que l'on appelle les « slots », autrement dit les créneaux d'atterrissage et d'envol, sur les principaux aéroports de la planète. Ce sont ceux précisément qui drainent le plus de clientèle, donc de revenus pour les compagnies. Or, dès qu'une compagnie n'utilise plus - ou plus assez souvent - un slot, elle risque de perdre le droit de s'en servir. Avec comme conséquence, que ses concurrents se précipiteront pour s'en emparer. Alors, pour tenter de l'éviter, il faut faire voler des avions à vide.

Pour éviter que cela grève trop le budget des compagnies, les plus

importantes négocient des accords de tolérance avec des autorités, comme celles de l'Union européenne qui acceptaient 65 % de déshérence pour un slot au début de la pandémie, et 50 % actuellement.

Évidemment, malgré tous ces arrangements, faut-il encore qu'il y ait assez d'équipages disponibles. Dans le cas d'une compagnie comme Air France, qui a obtenu de l'État qu'il indemnise le chômage partiel, cela tombe bien. En tout cas, elle fait savoir qu'elle a suffisamment de réserves de personnel et d'aides de l'État pour ne pas devoir supprimer trop de vols, au contraire de certaines de ses concurrentes qui courent après les équipages, quitte à essayer d'en débaucher ailleurs.

Pierre Laffitte

Pollution des sols: le patronat exonéré

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé samedi 8 janvier à Amiens que 100 millions supplémentaires seraient attribués au fonds friches, destiné à financer le recyclage de friches industrielles ou urbaines.

Ce fonds doté de 650 millions d'euros a été créé dans le cadre du plan de relance de 2020 destiné à faire face aux conséquences de la crise sanitaire. L'État et les collectivités interviennent financièrement depuis des années pour rendre utilisables des friches industrielles ou commerciales, car le plus souvent le propriétaire ou le dernier exploitant réussissent à échapper à cette nécessité et laissent les bâtiments en l'état, les pollutions et parfois même les déchets sur place. Les actionnaires n'étant pas concernés par la réhabilitation, les collectivités ne peuvent pas obtenir un financement venant de ceux qui se sont enrichis grâce au fonctionnement de l'entreprise. Parfois les propriétaires préfèrent même laisser le terrain en friche plutôt que de le vendre à une collectivité pour un prix inférieur à ce qu'ils espèrent.

Comme le plan de relance doit s'appuyer sur des motivations écologiques, les reconversions de friches sont censées empêcher ou

limiter l'artificialisation des sols alors que celle-ci concerne chaque année 20 000 ou 30 000 hectares supplémentaires.

À Amiens par exemple, où le Premier ministre se satisfait de la reconversion de cinq hectares d'un ancien site textile plus de dix ans après son arrêt, il est prévu de créer une nouvelle zone d'activité de 62 hectares. De toute façon, pour les patrons qui cherchent des terrains, s'installer en périphérie de ville sur de nouveaux espaces est bien moins onéreux que sur des terrains réhabilités. Le coup de pouce à la dépollution aura donc un impact bien limité.

Mais le gouvernement se moque bien de l'effet réel de ses décisions. Outre que les fonds dédiés sont dérisoires en proportion des besoins, ce plan fournira des marchés supplémentaires à des entreprises du BTP, que cela mette ou non un coup d'arrêt à l'artificialisation des sols.

Inès Rabah

Chlordécone: recul limité de l'État

Le gouvernement vient de reconnaître comme maladie professionnelle le cancer de la prostate lié à une surexposition aux pesticides, dont le chlordécone, longtemps utilisé dans les champs de bananes aux Antilles.

Jusqu'à présent, l'État français niait contre l'évidence le lien entre ce cancer et le chlordécone. Pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes: on compte aux alentours de 220 nouveaux cas de cancer de la prostate par an pour 100 000 hommes en Martinique et en Guadeloupe, contre moins de 40 cas pour 100 000 en métropole.

Les travailleurs exposés au chlordécone pendant au moins dix ans pourront prétendre à des indemnités si leur cancer se déclenche moins de quarante ans après l'exposition au pesticide. Ce sont des délais similaires à ceux qui existent pour la maladie de Parkinson, une autre maladie professionnelle liée au contact prolongé avec les pesticides. Mais les associations impliquées dans la lutte pour faire reconnaître les victimes du chlordécone demandaient toutes un temps d'exposition minimum de cinq ans.

Les travailleurs de la banane ne sont pas les seuls à pâtir de l'utilisation du chlordécone dans

les bananeraies, qui a duré jusqu'en 1993, alors que sa nocivité était connue depuis les années 1970, et qu'il était interdit aux États-Unis dès 1975, en métropole à partir de 1990. Les rivières et les littoraux sont pollués pour des centaines d'années, 90 % de la population des Antilles est contaminée à diverses doses. D'autres pathologies,

touchant cette fois les femmes, sont probablement favorisées par l'exposition à ce pesticide: le cancer du sein et l'endométriose.

Le combat n'est donc pas fini. Mais c'est l'explosion sociale actuelle qui a obligé l'État français à commencer à revoir sa copie après des décennies de complaisance avec les patrons békés de la banane et d'inaction pour réparer les dégâts. Cette reconnaissance est un premier acquis de la mobilisation.

Valérie Fontaine



Une plantation de banane aux Antilles.

REPORTER

Keolis - Carrières-sous-Poissy : grève d'avertissement

Les chauffeurs de bus des sites Keolis de Carrières-sous-Poissy et Ecqueville, dans les Yvelines, ont massivement suivi deux jours de grève, lundi 10 et mardi 11 janvier.

Une vingtaine de lignes sur le secteur des Mureaux et autant sur celui de Poissy ont été mises à l'arrêt, sans compter les transports scolaires. À Carrières-sous-Poissy, la quasi-totalité des 160 chauffeurs ont fait grève. Sur ce site, le mécontentement n'a cessé de grandir depuis que Keolis a repris le marché

de ces lignes urbaines et interurbaines et Transdev le 1er août 2021.

Keolis a changé beaucoup de choses... en pire. Sur certaines lignes, le nombre de rotations a été multiplié par deux, rallongeant la journée et réduisant à rien le battement entre deux voyages en tête de ligne. Quitte, le lendemain, à faire peu de

tournées, mais étalées sur la journée, avec de grands trous entre elles, obligeant les chauffeurs qui habitent loin à perdre leur temps sur le site. Les chauffeurs sont parfois obligés d'enquiller les unes à la suite des autres des lignes différentes, et dont ils n'ont donc pas l'habitude, au risque d'erreurs de parcours.

Ces plannings ne tiennent pas du tout compte de la réalité, des voyageurs plus lents à monter ou descendre, des traversées de passage à niveau, d'une nouvelle limitation de vitesse à 30 km/h partout, décidée par le maire de Poissy... Si l'on ajoute le fait que Keolis a transféré ailleurs une dizaine de bus, que des dysfonctionnements



apparaissent dans l'affichage des destinations sur les bus et autres, le service rendu aux usagers s'est nettement dégradé.

Mais le directeur du site a eu l'audace d'évoquer un prétendu absentéisme des chauffeurs pour expliquer une partie des ratés.

Et puis il y a la paie. D'abord une prime « différentielle » a été créée, que même le service comptabilité du site n'arrive pas à expliquer. Sur la feuille de paie, les chauffeurs trouvent couramment des moins 400 ou moins

800 euros. C'est « une prime comme le Covid avec tellement de variants qu'on ne contrôle rien », ironisent des chauffeurs. À cela s'ajoutent chaque mois des erreurs. Et la paie de décembre a été payée en deux voire trois fois.

Quand trois syndicats, SUD, UNSA et CFDT, ont appelé à deux jours de grève d'avertissement, les chauffeurs y ont donc massivement participé.

Un avertissement que le patron aurait tort de ne pas prendre au sérieux.

Correspondant LO

Caddie - Bas-Rhin : les vautours font leurs affaires



L'entreprise Caddie basée à Dettwiller dans le Bas-Rhin, qui fabrique des chariots de supermarché, est une nouvelle fois en cessation de paiement.

En dix ans, de restructurations en redressements judiciaires, les effectifs bas-rhinois de l'entreprise sont passés de près de sept cents à cent quarante travailleurs. Ces derniers n'ont pas touché leur paie de décembre et sont menacés de perdre leur emploi.

L'entreprise familiale, fondée en 1928, avait fait la fortune de son patron, Raymond Joseph, et de son héritière, Alice Joseph. En 2012, dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires, c'est la holding Altia qui avait racheté le groupe. En 2014, face aux difficultés que disaient rencontrer les patrons d'Altia, la banque publique d'investissement Bpifrance, actionnaire d'Altia à hauteur de 20%, avait injecté 5 millions d'euros d'argent public dans la holding, avant de porter plainte contre les patrons d'Altia, soupçonnés de malversations et d'avoir en fait vidé une partie des caisses de Caddie. À l'automne 2014, Dedieu, le PDG en place avant la reprise par Altia

en 2012, reprenait les rênes de l'entreprise et fondait les Ateliers Réunis Caddie. En 2016, l'entreprise voyait ses affaires aller mieux, avec des commandes venant des pays du Golfe et un chiffre d'affaires de 26 millions d'euros. Flairant de bonnes opportunités, la société polonaise de fabrication de chariots de magasin Damix entraînait alors au capital de Caddie à hauteur de 70%, le PDG gardant 20% des parts, via sa holding, Skade Management.

Aujourd'hui, le PDG argue de difficultés liées à la pandémie et à l'augmentation des prix des matières premières pour justifier une situation financière dont les travailleurs devraient nécessairement faire les frais. La réalité est que, depuis des années, patrons et parasites en tout genre se sont enrichis de bien des manières sur le dos des travailleurs de Caddie. Et c'est sur ces fortunes accumulées qu'il faudrait prendre pour maintenir les emplois.

Correspondant LO

Transilien ligne N: non à la dégradation des transports!

Sur le réseau ouest du transilien, les travailleurs qui empruntent la ligne N reliant Rambouillet, Mantes, Saint-Quentin-en-Yvelines, Trappes, etc., à Paris-Montparnasse vont voir leurs conditions de transport se dégrader.

Dès mars, la direction de la ligne envisage de supprimer une soixantaine de postes, ce qui entraînera la

fermeture des guichets et même des gares. Beynes et Plaisir-Les Clayes seront totalement fermées, d'autres six jours sur sept, d'autres le week-end, et d'autres encore dès 20 heures, laissant les usagers démunis.

Supprimer des emplois pour toujours plus d'économies, désertifier les gares, abandonner l'accueil des passagers, voilà un choix

scandaleux de la SNCF et d'Île-de-France-Mobilités au détriment des travailleurs, cheminots comme usagers.

Jeudi 13 janvier, à 10 heures à la gare de Versailles-Chantiers, un rassemblement de protestation avait lieu à l'appel de plusieurs organisations syndicales et politiques avec le soutien de Lutte ouvrière.

Correspondant LO

SNCF Rouen : les empoisonneurs enfin condamnés

Le 16 décembre dernier, la SNCF a été condamnée à verser 10 000 euros de préjudice d'anxiété à chacun des 119 cheminots retraités de l'atelier de Quatre-Mares, en Seine-Maritime, qui avaient porté plainte contre elle.

Leur mobilisation et leur acharnement à faire reconnaître la responsabilité de leur direction ont fini par payer.

La SNCF a exposé des centaines de travailleurs de Quatre-Mares, pendant des dizaines d'années, à une substance mortelle, l'amiante. En 2016 encore, 15 tonnes de pièces amiantées sont sorties de cet établissement. Et il y a une vingtaine d'années la quantité d'amiante y était

colossale puisqu'une centaine de locomotives bourrées de cette matière étaient en maintenance chaque année dans les ateliers. Les cheminots travaillaient à l'époque sans protection individuelle ni collective. Ainsi, rien qu'aux ateliers, une centaine d'agents ayant des plaques pleurales à cause de l'amiante sont partis en retraite anticipée et une dizaine sont décédés.

Les dirigeants de la SNCF ont gagné du temps en

alléguant que celle-ci n'était pas inscrite sur la liste des entreprises ouvrant droit à l'Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, une liste établie par des arrêtés ministériels pris sous des gouvernements de gauche. La condamnation de la SNCF par la cour d'appel de Paris aura nécessité un combat mené depuis 2013 à l'initiative de militants déterminés.

Il reste que la justice n'a toujours pas organisé le procès général de l'État et des patrons responsables du décès de près de 100 000 travailleurs empoisonnés à l'amiante.

Correspondant LO

Toyota-Onnaing : débrayages pour les salaires

À l'usine Toyota d'Onnaing, dans le Nord, où 5 000 ouvriers produisent des Yaris, l'ambiance a changé depuis un mois suite à plusieurs débrayages.

Dans le contexte des négociations annuelles obligatoires sur les salaires (NAO), la direction a annoncé une augmentation générale de 2,6%. Inutile de dire que cela ne fait pas le compte, vu la faiblesse des salaires et la flambée des prix!

Début décembre, les techniciens de maintenance se sont organisés pour protester et ont débrayé. La direction a cédé assez rapidement, avec des augmentations de salaire pouvant aller jusqu'à 269 euros brut. Bien sûr, elle a aussi tenté de diviser en n'accordant pas la même augmentation à tous. Mais cela a été vu comme une première victoire, non seulement par les travailleurs de la maintenance, mais dans toute l'usine, où cela s'est rapidement su.

Courant décembre, un

groupe de travailleuses et de travailleurs d'une entreprise sous-traitante, Sintax, chargée de l'expédition des voitures, se sont eux aussi organisés pour débrayer, réclamant des augmentations de salaire et des embauches. Dix jours plus tard, et après un nouveau débrayage, leur direction accordait une prime de 900 euros et des facilités pour récupérer les heures de débrayages.

Depuis le retour au travail, après une semaine d'interruption, quatre petits débrayages ont encore eu lieu, pour les salaires et les conditions de travail. Dans un secteur, il s'agissait aussi de défendre un Team Leader, un responsable d'équipe ayant 21 ans d'ancienneté, apprécié de ses collègues, menacé de licenciement: rapidement, la direction s'est



engagée publiquement à ne pas le licencier. Ce dernier débrayage, avec cette solidarité entre travailleurs, a été extrêmement bien vu dans l'usine.

Ces différents débrayages n'ont concerné qu'un petit nombre de travailleurs, mais ils ont changé l'ambiance, dans cette usine réputée dure. Ils ont montré qu'il est possible de relever la tête et d'imposer des concessions au patron. C'est ainsi une année 2022 qui commence positivement.

Correspondant LO

CHI Clermont Fitz-James : une décision scandaleuse

Vendredi 7 janvier le tribunal administratif d'Amiens statuait sur la demande d'annulation de la mise à la retraite d'office, en fait du licenciement, d'Agnès Dingival.

La direction du CHI de Clermont - Fitz-James voulait se débarrasser d'une militante active. Le syndicat CGT s'est d'ailleurs porté partie civile au procès pour discrimination avérée. En effet tous les autres agents demandant leur prolongation d'activité voient leur demande acceptée, jusqu'à l'âge de 67 ans. Agnès est donc la seule soumise à cet arbitraire.

Le jour du procès plusieurs dizaines de militants étaient rassemblés devant le tribunal pour la soutenir. Avant l'audience notre camarade Nathalie Arthaud,

puis Loïc Penn représentant du PCF, ont pris la parole pour soutenir sa demande et celle du syndicat. France 3 Picardie a relayé ce rassemblement.

L'issue d'un procès dépend avant tout du juge, et en matière de référé administratif, il s'agit d'un juge unique. Le meilleur des dossiers pour la cause d'un salarié peut se trouver rejeté, en dépit des lois, simplement parce que le juge prend parti pour les employeurs. C'est exactement ce qui s'est passé à Amiens.

Après une première tentative avortée de la direction

pour la mettre en retraite d'office, Agnès Dingival renouvelait régulièrement ses demandes de prolongation tous les six mois depuis 2019, alors que la loi n'exige rien de tel. Cela n'a pas empêché le juge de déclarer qu'elle n'avait pas présenté sa demande... à temps. Il a pour cela dû inventer une justification que même la direction n'avait pas osé imaginer. Il a pu alors conclure qu'Agnès avait tout à fait droit à être prolongée, mais était déboutée pour n'avoir pas fait sa demande à temps.

La preuve est faite qu'un tribunal peut travestir la réalité pour donner raison à ceux qui représentent le pouvoir politique et économique. Même si certains juges peuvent être soucieux de faire respecter le droit des salariés victimes de l'arbitraire patronal ou des directions, c'est loin d'être le cas pour tous.

L'affaire n'est pas terminée, y compris sur le plan juridique. Plus de 400 salariés de l'hôpital se sont dit aux côtés d'Agnès pour continuer le combat.

Correspondant LO

Stellantis - Douvrin : des licenciements révoltants

Le PDG du groupe Stellantis (ex PSA), Carlos Tavares a décidé de fermer l'usine de moteurs thermiques de Douvrin dans le Pas-de-Calais et voudrait faire croire que tout le monde pourra être reclassé dans la future usine de batterie en construction.

Mais l'embauche dans cette future usine n'est ni assurée ni intéressante, compte tenu de la perte des primes d'ancienneté, d'intéressement, etc.. En attendant, la direction continue à utiliser un maximum de contrats précaires et à pourrir la vie de tous avec les heures supplémentaires obligatoires d'un côté et les jours chômés de l'autre. Mais cela ne lui suffit pas: elle voudrait que le personnel

marche au pas, et surtout voudrait vider l'usine!

Ainsi, fin 2021, elle a licencié trois salariés pour des raisons futiles, dont une ex-représentante du personnel sur laquelle elle s'est acharnée.

Bien des travailleurs sont écœurés des méthodes de la direction et ne sont pas prêts d'oublier ses sales coups. Elle devra les payer tôt ou tard.

Correspondant LO

Hôpitaux de Paris : la manifestation du 11 janvier



Une journée de mobilisation dans le secteur de la santé et du médico-social a réuni quelques centaines de manifestants mardi 11 janvier.

Certains secteurs ont profité de l'occasion pour exprimer leur colère. Ainsi, des infirmières et aides-soignantes de réanimation de l'hôpital Saint Antoine ont protesté contre l'attribution d'une prime de cent euros aux seules infirmières.

Le gouvernement pensait ainsi calmer le mécontentement des soignants de

réanimation épuisés par les différentes vagues Covid. Il a volontairement oublié que les soignants travaillent en équipe et que si les salaires sont en effet trop bas, ils le sont pour tout le monde, et qu'une prime ne suffit pas.

C'est ainsi que les collègues se sont retrouvées avec pancarte et slogans, contentes d'avoir défilé ensemble. D'autres mobilisations seront bien sûr nécessaires mais dire sa colère est déjà un bon début.

Correspondant LO



Hôpital de la Pitié-Salpêtrière Paris : un rassemblement réussi

Vendredi 7 janvier, environ 250 personnes de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris se sont rassemblées en vue d'une minute de silence dans le parc de l'hôpital à l'appel du Collectif Inter-Hôpitaux, qui veut ainsi dénoncer « la mort de l'hôpital public ».

Les hôpitaux de l'Est avaient commencé les manifestations la semaine précédente et un grand nombre d'hôpitaux y ont participé le 7 janvier, avec un appel à continuer tous les vendredis.

Le Collectif Inter-Hôpitaux, fondé par des médecins il y a près de trois ans à la suite de la grève des Urgences, avait été en 2019 à l'initiative de manifestations rassemblant toutes les catégories de personnel.

Depuis, la pandémie du Covid a mis au jour tout ce que les hospitaliers dénoncent depuis des années : le manque de personnel, le manque de lits et de matériel, les bas salaires. Tout cela s'est aggravé depuis deux ans, au fil des départs non remplacés et des lits toujours moins nombreux pour accueillir les patients. Et les quelques euros octroyés à certaines catégories sous forme de compléments de salaire ou de primes ne

compensent évidemment pas le manque à gagner.

Le bouche à oreille et quelques affiches posées ici et là dans les ascenseurs ont fait que les salariés sont arrivés par petits groupes de différents services. Toutes les catégories de métiers étaient représentées, même si la grande majorité étaient des médecins.

Avant la minute de silence, des prises de parole ont eu lieu expliquant le nombre de lits fermés dans un service, le nombre d'infirmières et d'aide-soignantes manquantes ou les infernales conditions de travail de tous. Une formatrice de l'école d'infirmière a parlé du manque de formatrices, à se demander



La même minute de silence, à l'hôpital de Pau, le 7 janvier.

comment former plus avec moins. Une assistante sociale a dénoncé le non-remplacement de ses collègues absentes, avec une charge de travail répartie sur celles qui restent mais devenue impossible à assumer. Une infirmière a été applaudie après avoir dénoncé la politique de la direction du « zéro renfort » et salué le fait de s'être exprimés.

Cette minute de silence aura aussi été l'occasion de se rassembler, de se sentir moins isolés dans la galère quotidienne, de montrer que beaucoup ne sont pas résignés et finalement de s'exprimer, pas seulement par le silence. Elle peut donner envie de se retrouver plus nombreux la prochaine fois pour crier sa colère tous ensemble!

Correspondant LO

Hôpital Bicêtre : fluctuat et mergitur

La nouvelle vague Covid entraîne moins d'hospitalisations que les précédentes. Elles sont souvent évitées grâce à l'oxygénation à domicile.

Cependant, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, dans le Val-de-Marne,

le service dédié et les anesthésistes-réanimateurs redoutent l'évolution jour

après jour, se sachant à la limite de leurs moyens.

Les blocs opératoires ont peu déprogrammé pour le moment, d'autant plus qu'il s'agit d'opérations ayant déjà pris du retard. De ce fait, elles sont plus lourdes et durent plus longtemps que prévu. Or, entre les départs et les arrêts maladie, l'effectif est à l'os, malgré l'apport de quelques collègues intérimaires. Alors, sous la pression de la charge de travail, pour ne pas faire faux bond aux collègues, et avec la caution des responsables du service, des infirmières sont venues travailler tout en étant positives.

Après deux ou trois jours de travail, certaines ont dû s'arrêter, leurs symptômes

s'étant développés. Il en va de même dans d'autres services de l'hôpital comme la Chirurgie pédiatrique et l'Orthopédie. Le manque de personnel est visible : en entrant dans un service, même aux Urgences, il faut souvent un long moment avant d'apercevoir un soignant dans des couloirs désertiques, chacun étant occupé de son côté.

Les lits fermés le restent : six en réanimation chirurgicale, une aile complète en neurologie malgré l'alerte lancée publiquement par l'équipe médicale et soignante qui dénonce les pertes de chances des patients pris en charge en urgence pour un AVC.

Pendant ce temps, les

agents du brancardage en CDD sont renvoyés en fin de durée réglementaire, de nouveaux venus les remplacent, sans expérience. Des aides-soignants voulant devenir infirmiers ne parviennent pas à obtenir le financement de leur formation par l'hôpital, le quittent et se tournent vers Pôle emploi pour y parvenir.

La rancœur est profonde contre les directeurs déconnectés de ce que vit le personnel sur le terrain. « Je ne peux même plus entendre ce nom et même ce prénom ! », entend-on au sujet de Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Correspondant LO



GHU Belleville - Paris : face au sous-effectif permanent

À l'hôpital psychiatrique de Belleville, qui fait partie du GHU (Groupement hospitalier universitaire) de Paris, la nouvelle vague de Covid signifie une forte dégradation des conditions de travail pour les soignants.

Le sous-effectif est permanent : dans un service par exemple, l'équipe complète de douze infirmiers en temps normal n'en compte plus que six qui doivent se répartir les prises de poste, les trous étant comblés par des intérimaires. La direction se sert de ce prétexte pour fermer des lits et réduire l'effectif minimum

nécessaire par jour, mais au lieu de diminuer la charge de travail, les entrées et les sorties se succèdent encore plus rapidement et la multiplient.

Pour compenser les manques, l'encadrement propose de ne faire que le minimum pour les patients, c'est-à-dire de ne plus être disponible pour parler avec

eux. Il manque du matériel pour travailler avec les patients positifs au Covid, les surblouses sont remplacées par des sacs poubelle comme il y a deux ans, les masques FFP2 sont rationnés, on fait signer le collègue qui récupère la boîte de masques chirurgicaux pour tout le service. Pour les gants il n'y a que du S, et les sur-chaussures se font rares.

Quand quelqu'un fait la remarque à une cadre, c'est au mieux un silence méprisant ou embarrassé, et au

pire une réponse du genre « ne vous plaignez pas, c'est pire ailleurs ». Les initiatives des soignants sont découragées, comme quand certains ont voulu ouvrir un deuxième vestiaire pour éviter les brassages. Beaucoup réfléchissent à changer de travail.

Mais pour la première fois depuis des années, toute l'équipe d'un des services s'est réunie, infirmiers, aides-soignants et ASH, les seuls manquants étaient les collègues positifs mais qui en appréciaient l'idée.

Chacun à tour de rôle a exprimé son ressenti sur les conditions de travail, la fatigue, la difficulté à venir travailler, le manque de reconnaissance, la dégradation générale.

Cela a permis d'évacuer, de se questionner aussi sur la politique d'embauches à l'hôpital public, et même au-delà. Le fait de s'être réunis, d'avoir décidé d'en parler avec les services voisins a en tout cas déjà changé l'ambiance, malgré le travail toujours difficile.

Correspondant LO

Chantier du Grand Paris: **l'exploitation tue!**

Mercredi 5 janvier, un ouvrier intérimaire a été victime d'un accident de travail mortel sur un chantier du Grand Paris Express. C'est le deuxième en moins d'un an sur ces chantiers.

Chaque année des centaines de milliers de travailleurs sont blessés et des centaines meurent, du fait de l'exploitation et de son aggravation. Ce travailleur est mort, écrasé par la chute d'une barre métallique de 200 kg, dans le chantier de la future gare Pleyel. L'autre accident mortel s'était produit sur celui de La Courneuve. Les deux victimes travaillaient pour le groupe du BTP Eiffage. Le secteur du bâtiment et des travaux

publics compte le plus fort pourcentage de morts et de blessés au travail du fait de la négligence criminelle des entrepreneurs, et des économies sur la sécurité. Ces capitalistes sont aussi connus pour abuser de milliers de travailleurs sans papiers, à qui ils peuvent imposer le manque de sécurité et les cadences dangereuses.

D'après l'Assurance maladie, qui ne recense que les accidents du travail des salariés, ils sont entre

700 000 et 800 000 à en être victimes chaque année en France. En 2019, toujours selon cet organisme, 733 travailleurs en sont morts. En plus, 283 travailleurs sont morts dans un accident de trajet, et 248 des suites d'une maladie professionnelle. Cela fait un total de 1264 morts du travail, plus de trois par jour!

Il faut ajouter à ceux-là, même si personne ne les dénombre, tous les jeunes livreurs ubérisés et autres, obligés de prendre des risques pour respecter les délais des commandes.

La violence de l'explo-

tation liée à l'avidité des capitalistes à accroître leur fortune sur le dos des travailleurs est facilitée par des gouvernements qui ferment les yeux sur ce qui se passe dans les usines, les chantiers, les bureaux. La Cour des comptes elle-même reconnaît que les effectifs des agents de contrôle du travail ont diminué de 6% entre 2014 et 2020. Les patrons se sentent à l'abri et les mains libres pour imposer ce qu'ils veulent. Et quand une famille porte plainte, le chemin de la justice est parsemé d'obstacles. Pour la mort d'un ap-

prenti bûcheron de 17 ans, le patron a été reconnu responsable au bout de quatre ans et condamné à deux ans de prison avec sursis et 2 000 euros d'amende. C'est donc ce que vaut selon la loi la vie d'un jeune travailleur.

C'est Macron qui a dit, il y a quelques années: «*La vie d'un entrepreneur est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il peut tout perdre, lui.*» Pour ses semblables, le plus important est la fortune et non la vie... et encore moins celle des travailleurs.

Marion Ajar

Dassault Aviation: en lutte pour les salaires

Depuis début décembre des débrayages se déroulent dans les différents sites de production de Dassault Aviation.

Les négociations annuelles ont débuté avec la proposition de 1,5% d'augmentation de salaire, soit une nouvelle perte de pouvoir d'achat. Cela été ressenti comme une provocation de Dassault, d'autant qu'elle coïncidait avec l'annonce du grand contrat conclu avec les émirats du Golfe pour la vente de 80 Rafale.

À l'usine d'Argenteuil des débrayages quasi spontanés de 100 à 200 travailleurs, en fonction du jour et de l'heure, ont eu lieu, couverts par la CGT, et même parfois par la CFDT. Dans d'autres sites, comme à Biarritz, Martignas, Mérignac, Argonay et Poitiers des débrayages ont également eu lieu à l'appel de la CGT. Depuis, la mobilisation se

poursuit sur tous ces sites, avec selon les jours: blocage aux portes de l'établissement, débrayages tournants, blocage des avions destinés à être convoyés sur d'autres sites, la CGT réclamant 200 euros pour tous.

Fin décembre, la direction générale consentait 1,8% d'augmentation générale puis, pour tenter de faire baisser la pression, une prime dite Rafale de 500 euros brut. Cela ne calmant en rien les travailleurs, elle a ajouté 500 euros de prime dite Macron le 24 décembre mais cela a surtout encouragé à continuer les actions dès la reprise de la nouvelle année. En effet celles-ci continuaient sur tous les sites à la rentrée, contre un patron dont

l'arrogance devient insupportable. L'usine de Biarritz était particulièrement mobilisée. Rien n'entraînait ou sortait du site, contrôlé par des grévistes majoritaires, ce qui pouvait devenir un point d'appui pour étendre la mobilisation aux autres sites.

Le PDG de Dassault Aviation, Éric Trappier, a annoncé tout récemment avoir reçu 129 commandes de Rafale ainsi que de 51 jets Falcon pour l'année 2021, un record. Autant dire que c'est le moment ou jamais pour les travailleurs d'imposer leur volonté et leurs revendications: les avions ne se feront pas sans eux!

Éric Trappier est par ailleurs, le représentant de l'UIMM, le syndicat patronal de la métallurgie. Au-delà de Dassault, il est donc garant des profits patronaux, et il veut sans doute montrer à ses semblables l'exemple de la fermeté, même si la famille Dassault a largement de quoi satisfaire les revendications. Dassault Aviation a dégagé plus de 4 milliards de bénéfices sur les dix dernières années, elle ne cédera que contrainte et poussée dans ses retranchements.

Les patrons sont solidaires contre ceux qu'ils exploitent, et le problème de la perte de pouvoir d'achat est commun à l'ensemble du monde du travail. Ceux de Dassault peuvent se trouver des alliés parmi les travailleurs des autres entreprises

Correspondant LO

Citeo Lille: les salariés ne se laissent pas endormir



Mercredi 5 janvier, la moitié des 100 salariés de Citeo se sont retrouvés pour une journée de grève et d'action.

Fin octobre, ils avaient appris que leur société, Admen Citeo, avait perdu le contrat des welcomers de la Métropole européenne de Lille (MEL), au profit de la société Artémis.

Les welcomers sont ceux qui assurent dans les transports de la métropole l'information, l'assistance aux usagers, et la prévention des incivilités. La fin du contrat est prévue pour le 31 mars 2022. Or depuis fin octobre la direction est restée dans le flou le plus total, promettant que tous les salariés seraient repris par la nouvelle société prestataire, ou recasés. Deux réunions d'information n'ont donné lieu à aucune information précise, seulement à des discours creux.

Alors ils se sont organisés et leur assemblée générale a décidé de cette journée d'action réussie du 5 janvier, organisée par l'intersyndicale CGT / SUD / UNSA. Ils ont manifesté devant la direction aux cris de «Citéo

escrocs, Artémis complices» et de «Welcomers en colère, nos emplois sont menacés, Welcomers abandonnés», «Les Welcomers ne sont pas à vendre, ils veulent être libres de choisir une intégration ou un PSE».

Tous ensemble ils ont pris le métro et sont sortis en manifestation dans la gare Lille Flandre, où les bus ont été bloqués 10 minutes, jusqu'à la place de la République, puis jusqu'à la Direction départementale du travail (DDETS). Là ils ont donné un concert bruyant avec blocage de la rue, surveillé par les CRS, l'armée et les RG! Ceux-ci sont revenus avec une responsable de la direction du travail qui s'est engagée à recevoir une délégation dans l'instant. La délégation est redescendue avec la promesse d'une réunion avec le groupe Artémis, tout le monde étant satisfait de s'être fait entendre et restant vigilant pour l'avenir.

Correspondant LO



Ville de Grenoble : les grévistes font reculer la mairie

À Grenoble, la municipalité EE-LV/LFI/ PCF menée par Éric Piolle pensait que c'en était fini de la mobilisation contre l'augmentation du temps de travail dans le cadre de la loi des 1 607 heures, et que son application dès le 1^{er} janvier allait se faire sans problème.

Cependant, mardi 4 janvier, le service de la propreté urbaine (PU) chargé du nettoyage des rues et marchés se mettait en grève spontanément contre les modalités d'application de cette loi.

Déjà entre septembre et décembre 2021, à Grenoble des centaines d'employés territoriaux s'étaient mobilisés pour dénoncer ce passage aux 1 607 heures qui, en supprimant quatre jours de congé, obligeait chacun à travailler gratuitement 28 heures de plus par an. Alors que, pour la majorité des services, il s'agissait d'effectuer 7 minutes de plus chaque jour, la municipalité voulait imposer des après-midi supplémentaires aux Espaces verts, et des samedis aux Sports et à la PU ce qui « permettrait de compenser le manque d'effectif récurrent », écrivait l'administration. À la suite de la mobilisation, tous devaient effectuer les 7 minutes par

jour sauf... les 225 employés de la PU.

Quand, le lundi 3 janvier, ceux-ci ont appris qu'ils devaient accomplir quatorze fois deux heures dans l'année selon les besoins du service, la colère a été telle que la grève a démarré le lendemain dès 5 heures. Il y avait là une désorganisation de la vie personnelle, une façon aussi pour la mairie d'éviter de devoir payer la surcharge de travail en heures supplémentaires et embaucher.

Les grévistes se sont déplacés deux fois jusqu'à l'hôtel de ville pour être reçus, non sans mal puisque,



prétextant le Covid, aucun élu ni responsable n'était présent... Deux rencontres plus tard sans résultat et le mépris de l'adjoint au personnel en prime, le blocage du site principal de la PU fut décidé. Dès 6 heures, jeudi matin 6 janvier, les braseiros réchauffaient les températures négatives et permettaient les discussions. En assemblée générale, les grévistes, affirmant « Nous,

on ne se déplace plus, c'est eux qui doivent venir », éliminaient leurs représentants en vue d'une négociation. La visite des Renseignements généraux, de la DRH accompagnée d'un huissier et celle de plusieurs journalistes et caméras de la presse locale renforçaient le moral.

Vendredi 7 janvier, alors que certaines rues et marchés commençaient à être encombrés, l'élu

responsable du personnel et quatre directeurs se déplaçaient jusqu'aux grévistes pour accepter leur revendication. Un jour de grève était payé et le déblaiement des rues compté en heures supplémentaires.

Pour la plupart de ces travailleurs, c'était la première grève, une grève par laquelle ils se sont fait respecter.

Correspondant LO

Allonger le temps de travail pour ne pas embaucher

Émilie Chalas, conseillère municipale de l'opposition à la ville de Grenoble, députée LREM de l'Isère et rapporteuse au Parlement de la loi sur les 1607 heures, a déclaré dans la presse

qu'elle comprend la colère des agents de la propreté urbaine. C'est « une véritable injustice », dit-elle.

Mais pour elle, l'injustice vient du fait que les autres agents municipaux

ne subissent pas la même réorganisation que ceux de la PU et ne sont pas eux aussi contraints de revenir un certain nombre de fois travailler deux heures dans l'année pour raison

de service ! Et d'expliquer clairement que le but de la loi est de faire travailler plus pour ne pas avoir à embaucher.

Les territoriaux avaient bien compris !

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : Guantanamo, les oubliettes de l'impérialisme

Il y a vingt ans, en janvier 2002, les États-Unis du président George W. Bush commençaient à emprisonner des hommes raflés en Afghanistan ou ailleurs dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ».

Depuis, 780 hommes, parfois des mineurs, capturés par les autorités américaines après les attentats du 11 septembre 2001 et présentés comme des terroristes, ont été incarcérés dans la prison militaire américaine de Guantánamo, située sur l'île de Cuba.

Les États-Unis les ont qualifiés de « combattants ennemis illégaux » pour justifier leur détention en dehors du territoire américain et éviter qu'elle puisse être soumise à l'examen de la justice. Après avoir passé

des années dans des cages, la plupart ont été relâchés sans procès, car il n'y avait aucune preuve d'un lien quelconque avec le terrorisme. Leur captivité était tout simplement arbitraire.

Parmi les 39 prisonniers encore détenus aujourd'hui, dix ont été blanchis par une commission comprenant la CIA et le FBI. Et pourtant, après de longues années de détention, ils restent captifs.

Dans de rares cas, les autorités américaines ont estimé avoir les preuves nécessaires pour entamer

des procès devant la justice militaire. Commencés en 2019, ceux-ci ont été interrompus à cause de la pandémie et n'ont repris que récemment. Le témoignage de Majid Khan, un Pakistanais qui a plaidé coupable, donne une idée des traitements subis.

Balloté de 2003 à 2006 dans des prisons secrètes de la CIA dont il ignore encore la localisation, avant d'être incarcéré à Guantánamo, Khan a été suspendu à des chaînes pendant plusieurs jours d'affilée, nu et sans manger. Il a eu le visage cagoulé et plongé dans des bains d'eau glacée, il a été privé de sommeil, a subi des lavements forcés avec un tuyau d'arrosage introduit



SHANE T. MCCOY AP SIPA

À Guantanamo, le 11 janvier 2002.

dans l'anus. Ses tortionnaires menaçaient de s'en prendre à sa famille et de violer sa sœur.

Même le jury du tribunal militaire qui l'a déclaré coupable, pourtant constitué uniquement d'officiers américains, a été indigné au point de demander une peine clémente pour cet homme ayant subi de tels sévices.

Depuis vingt ans, des présidents républicains et démocrates se sont succédé et la fermeture du camp de Guantánamo, plusieurs fois promise, n'est toujours pas en vue. Derrière sa façade démocratique, l'impérialisme le plus puissant du monde s'impose avec brutalité et n'hésite pas à recourir à la torture.

Lucien Déroit

Election présidentielle 2022



2 000 euros pour tous, il faudra les arracher!

La campagne de Nathalie Arthaud continue, avec les trois meetings qu'elle a tenus du 6 au 9 janvier, à Dieppe, Charleville et Tergnier, et une rencontre avec les camarades de Compiègne.

Lors des débats, chacun constate combien, dans tous les secteurs, les salaires sont insuffisants pour vivre. 1 300 euros après vingt ans chez Veolia, 1 400 euros après vingt ans à La Poste, parfois moins encore. Comme l'a dit Nathalie à un participant qui réclamait le partage des richesses: « On nous apprend à trouver normal de gagner 800 euros, mais si on veut un autre partage du gâteau, il faut que ce soit les travailleurs qui s'emparent du couteau! »

Un camarade chauffeur routier décrivait ainsi les conditions dans lesquelles il atteint péniblement les 2 000-2 300 euros nécessaires pour s'en sortir avec sa famille: « On est prisonniers de notre travail! Tu te lèves à 3h30 du matin et fais douze heures par jour, cinquante heures par semaine. Si on fait grève, c'est

déjà simplement pour que le patron respecte la loi. Le samedi est obligatoire. Notre salaire, c'est beaucoup de primes et à la retraite, tu retombes au minimum vieillesse! Et pour nos collègues roumains, le chantage est encore plus fort. Au début, leur venue était très mal vue, mais ils ne sont même pas formés, ils travaillent dur, alors on a appris à les connaître et les apprécier. »

Oui, « Bienvenue aux migrants! Demain, ce peut être nous », a constaté Nathalie. Un autre camarade racontait justement comment dans une usine de Saint-Quentin, le patron demande désormais aux ouvriers d'aller travailler en Pologne.

Les conditions de travail des aides à domicile, elles aussi, sont devenues si dures que beaucoup ne tiennent plus le coup. « Le planning n'est jamais respecté. Quand tu as une heure par personne, et que la personne ne voit personne à part toi, forcément tu débordes! Mais on pointe et, si tu dépasses, tu n'es pas payée. Quand tu remplaces un collègue, tu

n'es pas payée non plus. » Faute de temps, certaines mangent dans leur voiture. D'autres en sont de leur poche pour acheter des alèzes ou des pommades pour les malades...

Étant donné l'urgence de la situation, certains se demandent si une alliance électorale avec Mélenchon ne serait pas profitable aux idées défendues par Nathalie. « 1% aux élections, ce n'est pas assez! », déplorent-ils. Mais ceux qui ont connu la gauche au pouvoir depuis Mitterrand rappellent comment les illusions ont chaque fois été suivies par la déception et la démoralisation. Si on est contre le capitalisme, il faut l'affirmer aussi dans les urnes, pour préparer les luttes de demain. Le « camp des travailleurs » pèse sans doute encore trop peu dans les élections, mais c'est 100% de ceux qui font tourner la société! Les changements sociaux sont toujours venus et viendront encore des luttes du monde du travail, de sa combativité et de sa conscience politique.

Réunions publiques

Poitiers

Vendredi 14 janvier,
20 heures
Salle Timbaud

Limoges

Samedi 15 janvier,
16 heures
Salle Jean-Pierre-Timbaud

Fourmies

Dimanche 16 janvier,
11 heures
Espace Mandela

Audincourt

Jeudi 20 janvier
à 17h30
Foyer municipal

Nancy

Vendredi 21 janvier,
18 heures
Centre de congrès Prouvé

Saint-Étienne

Mercredi 26 janvier
à 19h30
Amicale laïque Chapelon
16, place Jacquard

Annecy

Jeudi 27 janvier, 19 heures
Salle des Clarisses

Valence

Vendredi 28 janvier
à 19 heures
Salle de réception
du stade Pompidou

À Paris

Samedi 12 février
à 15 heures

Salle de la Mutualité
24 rue Saint-Victor, 5^e



LO

Le site de campagne de Nathalie Arthaud

sur www.nathalie-arthaud.info



- Ses idées et son programme de lutte
- L'agenda des prochaines réunions
- Notre matériel de campagne, brochures,

- affiches
- Les enregistrements de ses passages dans les médias
- Comment nous rejoindre et nous soutenir?